



Collectivités et établissement d'ESR en transition énergétique

Plan de mobilité de l'Université Clermont-Auvergne

Etablissement d'ESR

Université Clermont-Auvergne

Personnes contact :

Frédéric Faucon, Maître de conférences en géographie, frederic.faucon@uca.fr

Frédérique Bonnemoy vice-présidente RSE, frederique.bonnemoy@uca.fr

Collectivité territoriale

Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) de l'agglomération clermontoise

Personne contact : Julien Salin, chargé des relations avec les usagers, 04 73 44 68 90

Clermont-Auvergne Métropole

Personne contact : Violaine Magne, chargée de mission énergie climat,
vmagne@clermontmetropole.eu, 04.73.98.34.35

Type d'initiative

Projet d'une entité s'appuyant sur les ressources de l'autre

Domaine d'action

Mobilité

Enjeux et objectifs

Fruit de la fusion récente (2017) des universités d'Auvergne et Blaise Pascal, l'Université Clermont-Auvergne (UCA) s'étend sur plusieurs campus dans Clermont-Ferrand et hors Clermont-Ferrand. Comme dans un grand nombre de métropoles, Clermont-Ferrand est marquée par une part modale importante de la voiture. Celle-ci est le fruit de plusieurs décennies de politique d'aménagement favorisant directement (aménagements routiers) ou indirectement (étalement urbain) la voiture. Pour réduire la part modale de la voiture, Clermont-Auvergne Métropole a renforcé l'offre de transport en commun en créant notamment une ligne de tramway traversant la ville. L'UCA représente 1/6 des habitants de la métropole. Elle concentre donc une part non négligeable des flux de transport. L'Université Blaise Pascal a réalisé en interne 2 plans de mobilité. Alors que celui-ci devient une obligation réglementaire, l'université fusionnée décide de renouveler le plan de mobilité et de l'étendre au nouveau périmètre de l'université. Cette opération s'inscrit dans le projet d'élaboration d'un Plan vert, stratégie de développement durable, à l'échelle de l'UCA.



Présentation générale de l'initiative

Le plan de mobilité de l'UCA a été réalisé en régie, c'est-à-dire en s'appuyant uniquement sur les ressources internes de l'université. Il couvre à la fois les déplacements des personnels et enseignants-chercheurs (qui relèvent de l'obligation réglementaire) et les étudiants (non-couverts par cette obligation). L'élaboration du plan de mobilité repose sur la conduite d'une enquête mobilité et la réalisation d'une douzaine de fiches-action.

L'enquête a été diffusé de deux manières : un questionnaire en ligne destiné aux personnels (1300 réponses, 35% de répondants), un questionnaire papier destiné aux étudiants (environ 800 questionnaires). La passation des questionnaires et l'analyse des données a fait intervenir un groupe d'une vingtaine d'étudiants de géographie encadrés par Frédéric Faucon, maître de conférences en géographie à l'UCA. La douzaine de fiches-action couvre une variété de thématiques liées à la mobilité durable parmi lesquelles le covoiturage, la flotte interne (avec un projet de véhicule hydrogène) et la mobilité santé.

Dès le début des travaux du plan de mobilité, l'UCA a mise en place un comité de mobilité rassemblant une dizaine de personnes représentatives de la diversité des sites de l'université, des échelon hiérarchiques, des services centraux et des différentes composantes. Ces personnes ont également été choisies pour leur appétence sur le sujet. L'élaboration du plan de mobilité a également mobilisé l'ensemble des conseils de l'université (conseil des directeurs de service, CA, etc.). L'ensemble de ce travail a donné lieu à la signature du plan de mobilité de l'UCA par l'Université et le SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun, autorité organisatrice des transports en commun de Clermont-Auvergne Métropole).

Le plan de mobilité est disponible en libre-accès à l'adresse suivante : <https://www.uca.fr/campus/plan-de-mobilite-pdm--39730.kjsp>

Historique de l'initiative

- **Décembre 2017** : création du comité de mobilité et lancement du projet
- **Janvier – Mai 2018** : collecte et analyse des données
- **Juin – Septembre 2018** : élaboration des fiches-action
- **Novembre 2018** : présentation du plan de mobilité aux conseils de l'UCA et signature du plan par l'UCA et le SMTC
- **2019 – 2023** : mise en œuvre des actions, suivi et évaluation du plan de mobilité

Etat d'avancement

Adopté, en cours de déploiement

Relations entre collectivités et établissements d'ESR

L'UCA interagit avec la Mairie de Clermont sur plusieurs dossiers liés notamment à l'aménagement du territoire et à la mobilité. La Mairie associe l'Université au projet de « Quartier latin » (projet de rénovation urbaine du quartier Saint-Jacques de Clermont). Dans le cadre du schéma cyclable, la Mairie a mis en place des commissions auxquelles l'UCA prend part. L'enjeu est de veiller à ce que les aménagements cyclables rejoignent bien les différents sites de l'Université. En outre, l'UCA travaille avec la Mairie sur la signalétique urbaine pour que celle-ci indique mieux les différents sites de l'université.



Le SMTC et Clermont-Auvergne Métropole ont suivi les travaux du plan de mobilité de l'UCA au fur et à mesure de son avancée. Les données récoltées par l'UCA ont permis d'alimenter le Plan de déplacement urbain (PDU) lui-même élaboré par le SMTC, ainsi que le schéma cyclable de la métropole (notamment pour les cartographies).

Partenaire(s) de l'initiative (et apports de chacun)

L'initiative a bénéficié du soutien des partenaires suivants :

- **Collectivités territoriales** : Mairie de Clermont, Clermont-Auvergne Métropole, Région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Gestionnaire du réseau de transports publics** : SMTC
- **Acteurs de la santé publique** : CHU de Clermont (ONAPS), ATMO AURA (animation de sensibilisation, campagnes de mesure de qualité de l'air avec des étudiants)
- **Associations de promotion des mobilités douces** : Vélocité

Montage juridique et gouvernance de l'initiative

Le plan de mobilité a été intégralement réalisé en interne. Il s'agit d'un travail en régie au sein du département de géographie coordonné par Frédéric Faucon et un cartographe.

Budget et montage financier

Il n'existe pas d'estimation du coût d'élaboration du plan de mobilité. En revanche, les actions sont chiffrées. A titre d'exemple, le renouvellement de la flotte interne de véhicules est estimée à 500 K€ sur 5 ans et la mise en place de 4 à 5 parkings sécurisés vélo estimés à 120-150 K€ (soit 30K€ l'unité).

Éléments facilitateurs pour l'initiative

Plusieurs éléments ont facilité la mise en œuvre de cette initiative :

- L'**expérience préalable** accumulée lors des 2 plans de déplacements précédents de l'Université Blaise Pascal
- Le **portage politique** de l'initiative, qui s'est matérialisé par une lettre de mission du président de l'université et l'implication de la vice-présidente en charge de la responsabilité sociétale
- L'**accueil enthousiaste** réservé à l'initiative par les personnels dont plusieurs interlocuteurs internes cyclistes sensibles au sujet qui ont permis d'ouvrir des portes
- Le **soutien apporté par la Direction de la vie université**, qui a fortement soutenu la diffusion de l'enquête
- La présence de l'**Office national de la sédentarité** (ONAPS, hébergé par le CHU de Clermont), qui a été un acteur-ressource pour un certain nombre d'animation sur mobilité santé
- La **mobilisation des étudiants** dans le cadre d'enseignements, qui a permis de décupler la capacité de collecte et d'analyse des données



Freins, difficultés rencontrées et solutions

Plusieurs éléments ont compliqué la mise en œuvre de cette initiative :

- **L'héritage de décennies d'aménagements urbains et universitaires pensés pour la voiture**, qui rend la circulation automobile aisée dans la métropole et complique ainsi le report modal (les plans de déplacements de l'Université Blaise Pascal n'ont malheureusement pas réussi à changer significativement la donne à ce sujet)
- Des **habitudes d'usages de la voiture pour des courts trajets** (moins de 500m) chez les étudiants
- Le **manque de moyens financiers** de l'UCA pour mettre en place de nouveaux équipements et réaménager les campus, ce qui limite les ambitions en matière de mobilité durable
- Un **nombre important de vols de vélos sur les campus**, qui freine l'adoption de ce mode de transport et montre la nécessité d'abris sécurisés

Répliquabilité de l'initiative

Plusieurs éléments sont à prendre en compte pour répliquer cette initiative. Il est important de faire une enquête approfondie des comportements. Il s'agit que le plan de mobilité parte bien des usages, notamment comment les personnes se déplacent, à quelle fréquence et quels sont les types de déplacement. Il est également important de travailler avec un comité composant d'acteurs variés et motivés par l'initiative. Ce comité permet de faire émerger des idées neuves : la fiche-action sur la flotte interne est par exemple une idée qui a émergé grâce à une personne de la direction immobilier et logistique. Ce comité permet également de faciliter la mobilisation pour la mise en œuvre des actions. Il est également intéressant de créer des partenariats avec des acteurs de la santé comme l'ATMO (sur la qualité de l'air) et l'ONAPS (sur la sédentarité).